



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2023

Délibération 077-2023 Approbation du Procès-Verbal du 14 juin 2023

- Approuvée à l'unanimité

Délibération 078-2023 Convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne pour le remplacement ponctuel d'agents

- Approuvée à l'unanimité

Délibération 079-2023 Modification du tableau des emplois : création d'un poste permanent d'adjoint territorial d'animation à temps non complet

- Approuvée à la majorité de 26 POUR et 3 ABSTENTIONS (BOURGOIN, DUTU, et MARE)

Délibération 080-2023 Signature de la Convention constitutive du groupement d'intérêt public « Yvelines coopération internationale et développement »

- Approuvée à l'unanimité

Délibération 081-2023 Approbation du nouveau règlement de fonctionnement de la crèche L'Arche des Nöes

- Approuvée à l'unanimité

Délibération 082-2023 Subvention du Conseil Régional d'Ile-de-France au titre du dispositif « aide à la résidence territoriale » pour le projet mené avec l'artiste Iffra Dia du Centre Chorégraphique national de Rennes et de Bretagne

- Approuvée à l'unanimité

Délibération 083-2023 Modification des tarifs du Scarabée : tarif familles pour la vente en ligne

- Approuvée à l'unanimité

Délibération 084-2023 Conditions tarifaires de location des salles de danse municipales de la MMD, du Centre Socioculturel Jacques Miquel pour l'association K-Danse sur l'année 2023/2024.

- Approuvée à l'unanimité

Délibération 085-2023 Soutien financier une sportive de haut niveau

- Approuvée à l'unanimité

Délibération 086-2023 Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Croix Rouge française à la suite du séisme survenu au Maroc

- Approuvée à l'unanimité

Délibération 087-2023 Référentiel M57 au 1er janvier 2024 : Fixation du mode de gestion des amortissements et immobilisations à compter du 1er janvier 2024

- Approuvée à l'unanimité

Délibération 088-2023 Convention de maitrise d'ouvrage déléguée au Département des Yvelines dans le cadre de la reconstruction du groupe scolaire du Bois de l'étang et de la démolition de l'école maternelle des Noës

- Approuvée à l'unanimité

Délibération 089-2023 Accord de partenariat de mutualisation de matériel pour l'organisation de manifestations entre Saint-Quentin-en-Yvelines et la commune de La Verrière

- Approuvée à l'unanimité

Délibération 090-2023 Fusion de l'école maternelle des Noës avec l'école maternelle du Bois de l'Etang

- Approuvée à la majorité de 23 POUR et 6 ABSTENTIONS (BASELTO, BOURGOIN, DUTU, GERBOUIN, HOCDE, MARE)

Délibération 091-2023 Prise en charge du remboursement de la carte Imagine R scolaire pour les enfants du Bois de l'étang scolarisé à l'ERPD

- Approuvée à l'unanimité

Suite à la séance du mardi 26 septembre 2023, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal, a été mise en ligne et affichée le mercredi 04 octobre 2023 conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales.

